

Rapport | « Cher Monsieur Solomon »

Table ronde sur l'intelligence artificielle et la politique culturelle

Préparé par le Centre de politique culturelle

Le Centre de politique culturelle de l'EUADO a organisé une table ronde virtuelle sur l'intelligence artificielle (IA) et la politique culturelle canadienne le 24 juin 2025, afin de demander aux panélistes quels conseils ils donneraient au nouveau ministre fédéral de l'IA et de l'Innovation numérique. La conversation a souligné que la politique en matière d'IA ne concerne pas seulement la technologie ou la productivité économique, mais aussi la souveraineté culturelle, l'éthique, l'équité et le bien public. Les panélistes ont insisté sur le fait que les questions de droit d'auteur et de travail restent essentielles pour le secteur dans toute discussion sur l'IA. Ces préoccupations sont fondamentales et permanentes. Dans le même temps, la table ronde a souligné l'urgence d'intégrer des approches centrées sur l'humain et ancrées dans la culture dans l'élaboration de la politique fédérale en matière d'IA.

Les panélistes ont partagé les conseils spécifiques qu'ils donneraient à l'honorable Evan Solomon, nouveau ministre canadien de l'IA et de l'Innovation numérique, notamment les suivants :

- Placer le bien public au cœur de la politique en matière d'IA : reconnaître les résultats culturels, sociaux et environnementaux au même titre que les résultats économiques dans l'élaboration des politiques en matière d'IA. Comprendre que la politique culturelle et la politique en matière d'IA sont interdépendantes : l'intégration des artistes, des créateurs et d'autres perspectives culturelles peut aider à définir l'orientation, l'objectif et la légitimité de l'IA, et contribuer à la manière dont le Canada comprend l'innovation. Cela pourrait notamment passer par des investissements dans les infrastructures numériques publiques liées à l'IA, des programmes de financement ou des laboratoires qui soutiennent la recherche menée par des artistes ou l'expérimentation de l'IA.
- Soutenir la souveraineté des données et garantir le leadership autochtone : investir dans une gouvernance des données contrôlée par les communautés, dans le respect des protocoles, du consentement et de la transparence des peuples autochtones. Cette gouvernance pourrait inclure des infrastructures d'IA gérées par les communautés, telles que l'accès public à des ordinateurs et la formation à des modèles distribués, afin de contrer la domination des entreprises et de garantir la responsabilité démocratique. Elle devra inclure des partenariats avec des initiatives et des organisations dirigées par des Autochtones afin de développer des centres de données alimentés par des énergies vertes pour garantir la souveraineté des données et des avantages économiques.
- Investir dans l'éducation et le renforcement des capacités : financer des programmes éducatifs et des stages afin de renforcer les capacités des artistes à s'engager dans l'IA, garantissant une participation significative.
- Renforcer la protection des droits d'auteur et du travail : moderniser les cadres de protection des droits d'auteur afin de lutter contre l'extraction illicite de données et

d'autres utilisations des données culturelles, et garantir une rémunération équitable et un contrôle aux artistes.

Alors que le Canada poursuit l'élaboration de sa politique en matière d'IA, cette table ronde a souligné la nécessité d'une approche soutenue, prudente et collaborative qui concilie l'innovation technologique avec les valeurs culturelles, la créativité humaine et la gouvernance démocratique.

L'enregistrement de la table ronde est [disponible ici](#). Pour en savoir plus sur l'événement et les panélistes qui y ont participé, [consultez le site web de l'événement](#).

Introduction et contexte

La table ronde s'est ouverte par une reconnaissance de la nécessité d'une réflexion collective approfondie sur le rôle de l'IA dans la société. Les panélistes ont souligné que l'IA n'est pas seulement un ensemble d'outils techniques, mais un système socio-technique ayant de vastes implications culturelles, économiques et éthiques. En effet, la politique canadienne en matière d'IA devrait tenir compte non seulement des résultats économiques, mais aussi des impacts sociaux, culturels et environnementaux. La culture n'est pas périphérique à l'innovation technologique, elle contribue à en façonner l'orientation.

Kelly Wilhelm, directrice du Centre et modératrice de la table ronde, a expliqué dans son introduction comment les arts et les industries créatives peuvent contribuer à façonner la politique fédérale en matière d'IA, non seulement en tant que parties prenantes touchées par les changements technologiques, mais aussi en tant que contributeurs à une vision plus inclusive et plus réfléchie de l'innovation au Canada.

Wilhelm a cité [la Déclaration des dirigeants du G7 sur l'IA pour la prospérité](#) du 17 juin, qui reconnaît explicitement l'impact transformateur de l'IA sur les secteurs culturels et créatifs. La déclaration reconnaît les défis posés pour les modèles économiques et la sécurité de l'emploi, mais aussi les opportunités pour stimuler l'innovation. Wilhelm a également fait référence au manifeste « [L'Art est humain !](#) », publié par six syndicats québécois du secteur du cinéma et de la télévision, qui énonce des principes et des recommandations pour la réglementation en matière de protection des droits d'auteur, de droits du travail, de transparence et de participation aux efforts politiques mondiaux.

Thèmes clés

Les panélistes ont convenu que le Canada se trouve à un tournant de sa politique en matière d'IA ; la nomination d'un ministre dédié à l'IA et à l'innovation numérique montre que le gouvernement fédéral reconnaît à la fois le potentiel et la complexité de cette transition technologique. Dans ce contexte, la table ronde a examiné comment la politique culturelle peut contribuer à garantir que le développement de l'IA serve l'intérêt public, la souveraineté culturelle et la créativité humaine. Les thèmes clés suivants ont émergé de la conversation.

1. Connaissances culturelles et gestion des données

Un thème central concernait la nature des connaissances culturelles, des données et de la gestion. Quelemia Sparrow, actrice, écrivaine et réalisatrice de la nation Musqueam, a présenté une réflexion approfondie sur les pratiques autochtones en matière de connaissances. Elle a décrit comment les noms, les histoires liées à la terre et les protocoles contiennent des informations riches et précises sur les relations, les responsabilités et l'identité. Elle a souligné que ces formes de connaissances ne sont pas abstraites ou statiques, mais constituent plutôt des pratiques vivantes de gestion.

Mme Sparrow a expliqué que même son propre nom porte des informations généalogiques et territoriales qui ne peuvent être dissociées de leur contexte. Elle a décrit comment son grand-père utilisait, il y a plusieurs décennies, des cassettes vidéo pour enregistrer des noms de lieux et des récits oraux afin d'obtenir une reconnaissance juridique dans le cadre de revendications territoriales, démontrant ainsi comment les nouveaux outils et technologies peuvent, lorsqu'ils sont utilisés avec prudence et de manière appropriée, contribuer à adapter les protocoles autochtones relatifs à la collecte et à la diffusion de l'information.

Cette perspective a soulevé d'importantes questions sur la manière dont les systèmes d'IA représentent, extraient et transforment les connaissances culturelles. Les panélistes ont discuté du risque que le développement de l'IA néglige ou aplatisse ces formes complexes de sens. La conversation a souligné l'importance d'une gestion éthique des connaissances culturelles, les panélistes réfléchissant aux responsabilités en matière de consentement, de transparence et de gouvernance communautaire dans la gestion des données culturelles.

2. Intégrer le secteur culturel dans les discussions sur les politiques en matière d'IA

Un autre thème récurrent a été l'importance d'inclure des voix culturelles diverses dans l'élaboration des politiques en matière d'IA.

Natalie Klym, chercheuse multidisciplinaire, facilitatrice, conservatrice et vice-présidente des initiatives stratégiques chez [Radium](#), a décrit son parcours, qui l'a menée du monde de l'art au secteur technologique. Elle a fait remarquer qu'une grande partie de l'innovation actuelle en matière d'IA est menée par des ingénieurs et des entreprises dont les motivations ne correspondent pas nécessairement aux valeurs artistiques ou à l'intérêt public.

Mme Klym a plaidé en faveur de la création d'espaces où les artistes, les technologues et les décideurs politiques peuvent engager un dialogue direct et éclairé. Elle a observé que les artistes travaillent depuis longtemps avec les nouvelles technologies de manière expérimentale, poussant les outils au-delà de leurs intentions initiales. Et pourtant, le domaine de l'IA les considère souvent comme des acteurs secondaires plutôt que comme des collaborateurs potentiels. Ce faisant, il passe à côté d'une occasion d'impliquer les travailleurs culturels dans la conception et la gouvernance de systèmes qui les concernent directement.

Inspirée par son expérience chez [Vector](#), Mme Klym a créé une résidence artistique au [BMO Lab](#) de l'Université de Toronto afin de permettre aux artistes peu familiarisés avec les technologies numériques d'explorer le potentiel créatif de l'IA.

Les panélistes ont souligné qu'une inclusion significative ne se limite pas à la consultation. Elle nécessite un partage des pouvoirs dans la définition des objectifs politiques, l'établissement de normes éthiques et la détermination des utilisations acceptables. Plusieurs panélistes ont également insisté sur le fait que l'inclusion doit tenir compte de la diversité régionale, linguistique et culturelle du Canada, en reconnaissant les disparités dans l'accès aux ressources techniques et aux processus politiques.

3. Innovation artistique et engagement critique

Les panélistes ont souligné que le soutien à la recherche et au développement menés par des artistes vise à garantir que les systèmes d'IA reflètent la diversité des valeurs culturelles et des perspectives créatives. Les panélistes ont convenu que les politiques devraient permettre aux artistes et aux institutions culturelles de participer à l'élaboration d'applications d'IA qui servent l'intérêt public, plutôt que de les traiter comme des sujets passifs de la disruption technologique.

L'artiste, écrivaine et conservatrice Kate Armstrong a partagé ses réflexions sur plusieurs décennies de travail à la croisée de l'art et de la technologie. Elle a suggéré que la période actuelle ressemble aux périodes de naissances de technologies précédentes, telles que l'avènement d'Internet, tant par ses promesses que par ses risques. Selon Kate Armstrong, les artistes ne sont pas seulement des utilisateurs de la technologie, mais aussi des penseurs critiques qui peuvent aider la société à comprendre et à façonner les technologies émergentes. S'appuyant sur les périodes de changement technologique antérieures, elle a [mis en évidence](#) les échecs politiques tels que la marginalisation des artistes et les modèles de financement cloisonnés qui ont entravé l'innovation intersectorielle.

4. Risques, réglementation et responsabilité collective

Les panélistes ont également examiné des questions politiques concrètes, telles que la protection des droits d'auteur, les cadres d'octroi de licences et les exigences en matière de transparence des données. Il a été largement reconnu que le Canada devrait s'inspirer des modèles internationaux, notamment [la loi sur l'IA de l'Union Européenne](#) tout en adaptant ses politiques aux besoins et aux valeurs locales.

Au cours de la table ronde, certains membres de l'audience, notamment des représentants syndicaux et des artistes, ont fait part dans la boîte de clavardage de leurs préoccupations concernant les menaces que représente l'IA, en particulier pour le travail créatif et la souveraineté culturelle. Ces préoccupations portaient principalement sur :

- L'extraction non autorisée de contenus artistiques pour alimenter les bases de données utilisées pour l'entraînement des IA, décrite comme une forme d'extraction qui porte atteinte aux moyens de subsistance des artistes.
- La crainte que l'IA puisse homogénéiser l'expression culturelle ou remplacer les rôles humains dans les processus créatifs.
- La frustration face au retard du Canada en matière de gouvernance de l'IA par rapport à des juridictions telles que l'UE, avec des appels à des réformes urgentes du droit d'auteur et à des modèles basés sur le consentement.

Les critiques ont comparé l'engouement pour l'IA aux bulles technologiques du passé et ont mis en garde contre le risque de céder du terrain aux intérêts des entreprises.

Plusieurs panélistes ont discuté de la double nature de l'IA, à la fois source d'opportunités et de risques. Jesse McKee, responsable de la stratégie numérique chez [221A](#) à Vancouver, a replacé la conversation dans un contexte historique plus large. Il a fait remarquer que les changements technologiques passés, tels que l'avènement des médias sociaux, ont souvent été façonnés par des idéologies libertaires qui privilégiaient l'innovation non réglementée au détriment de la gouvernance démocratique. M. McKee a fait valoir qu'une dynamique similaire est à l'œuvre avec l'IA, qui menace d'accélérer l'extraction, les inégalités et l'homogénéisation culturelle. Il a décrit comment les changements médiatiques passés, tels que les radios pirates au Royaume-Uni, ont contraint des institutions établies comme la BBC à s'adapter et à créer des alternatives publiques. Il a suggéré que le Canada devrait non seulement réglementer l'IA, mais aussi construire de nouveaux écosystèmes qui démontrent une innovation supérieure grâce à des approches collectives. Il a cité l'exemple de [Chinook X](#), une organisation autochtone de Colombie-Britannique qui a inspiré les plans d'infrastructure durable de l'IA de 221A.

M. McKee a proposé de développer davantage l'imagination technique, c'est-à-dire la capacité collective à comprendre et à façonner les systèmes techniques qui régissent la vie sociale. Cela inclut la conception d'infrastructures démocratiques qui nous aident à décoder ces systèmes et à les orienter vers le bien commun. Il a cité [l'exposition récente de la Serpentine Gallery The Call](#) comme un modèle de leadership du secteur artistique dans le domaine de l'IA, un projet qui a su allier curation et stratégie en réunissant des artistes, des technologues et des chercheurs afin de définir un agenda, de favoriser la compréhension et de façonner le développement. Il a suggéré que le Canada a besoin de plateformes de recherche similaires, dirigées par des artistes, afin de garantir que l'IA soit en phase avec les valeurs culturelles et serve les objectifs d'intérêt public.

5. Une responsabilité partagée

La discussion a souligné que le secteur culturel a à la fois un intérêt et une responsabilité dans l'orientation du développement de l'IA. Les panélistes ont fait valoir que les artistes, les institutions culturelles et les gardiens du savoir autochtone peuvent offrir des perspectives essentielles pour garantir que l'IA contribue à l'épanouissement humain et culturel. Cela

implique de poser des questions fondamentales : quel avenir ces technologies construisent-elles ? Quel savoir est valorisé ? Quels intérêts sont servis ?

La table ronde a affirmé que la politique culturelle et la politique en matière d'IA doivent être considérées comme interdépendantes. Comme l'ont fait remarquer les panélistes, la culture n'est pas étrangère à l'innovation technologique, mais elle est fondamentale pour façonner les valeurs et les priorités inhérentes à la conception technologique : elle clarifie l'objectif en demandant qui en bénéficie et pourquoi, et elle fonde la légitimité en exigeant la transparence, le consentement et la responsabilité envers les communautés concernées. Si nous le permettons, la culture peut nous aider à garantir que le développement de l'IA n'est pas seulement techniquement avancé, mais aussi socialement significatif et éthiquement justifié.

En contrepoint à certaines préoccupations soulevées par certains participants dans la boîte de clavardage, d'autres membres de l'audience ont plaidé en faveur d'un engagement proactif en faveur de l'IA, soulignant que l'exclusion pourrait marginaliser davantage le secteur culturel. Parmi les points clés soulevés, citons

- Exemples d'artistes utilisant l'IA pour élargir les possibilités créatives, comme le sous-titrage en temps réel ou la narration collaborative.
- Des propositions d'outils et de bases de données d'IA dirigés par des artistes afin de garantir que les valeurs culturelles façonnent le développement technologique.
- La promotion d'une infrastructure d'IA gérée par la communauté pour contrer la domination des entreprises, inspirée de modèles tels que la réponse de la BBC aux radios pirates.

Ce groupe a reconnu les risques, mais a présenté l'influence de l'IA comme inévitable et a exhorté le secteur à « prendre les devants en matière de contenu » grâce à l'éducation et à l'influence politique.

Conseils des panélistes

Conformément au format de la table ronde, qui se voulait simulation d'une réunion de breffage, les panélistes ont partagé les conseils spécifiques qu'ils donneraient directement à l'honorable Evan Solomon, ministre de l'IA et de l'Innovation numérique. Voici quelques-uns de ces conseils :

- Placer le bien public au cœur de la politique en matière d'IA : reconnaître les résultats culturels, sociaux et environnementaux au même titre que les résultats économiques dans l'élaboration des politiques en matière d'IA. Comprendre que la politique culturelle et la politique en matière d'IA sont interdépendantes : l'intégration des artistes, des créateurs et d'autres perspectives culturelles peut aider à définir l'orientation, l'objectif et la légitimité de l'IA, et contribuer à la manière dont le Canada comprend l'innovation. Cela pourrait par exemple passer par des investissements dans les infrastructures numériques publiques liées à l'IA, des programmes de financement

ou des laboratoires qui soutiennent la recherche menée par des artistes ou l'expérimentation de l'IA.

- Soutenir la souveraineté des données et garantir le leadership autochtone : investir dans une gouvernance des données contrôlée par les communautés, dans le respect des protocoles, du consentement et de la transparence des peuples autochtones. Cela pourrait inclure des infrastructures d'IA gérées par les communautés, telles que l'accès public à des ordinateurs et la formation à des modèles distribués, afin de contrer la domination des entreprises et de garantir la responsabilité démocratique. Cela devrait inclure des partenariats avec des initiatives et des organisations dirigées par des Autochtones afin de développer des centres de données alimentés par des énergies vertes pour garantir la souveraineté des données et des avantages économiques.
- Investir dans l'éducation et le renforcement des capacités : financer des programmes éducatifs et des stages afin de renforcer les capacités des artistes à s'engager dans l'IA, garantissant une participation significative.
- Renforcer la protection des droits d'auteur et du travail : moderniser les cadres de protection des droits d'auteur afin de lutter contre l'extraction illicite de données et garantir une rémunération équitable et un contrôle aux artistes.

Travaux en cours

Le Centre de politique culturelle continuera de faciliter les discussions entre les artistes, les praticiens de la culture, les technologues et les décideurs politiques sur cette question. En rassemblant des voix diverses et en soutenant la recherche, le Centre vise à faire progresser les politiques qui garantissent que le développement de l'IA est éthique, inclusif et fondé sur l'intérêt public.

Alors que le Canada poursuit l'élaboration de sa politique en matière d'IA, cette table ronde a souligné la nécessité d'un travail soutenu, minutieux et collaboratif afin d'aligner l'innovation technologique sur les valeurs culturelles, la créativité humaine et la gouvernance démocratique.